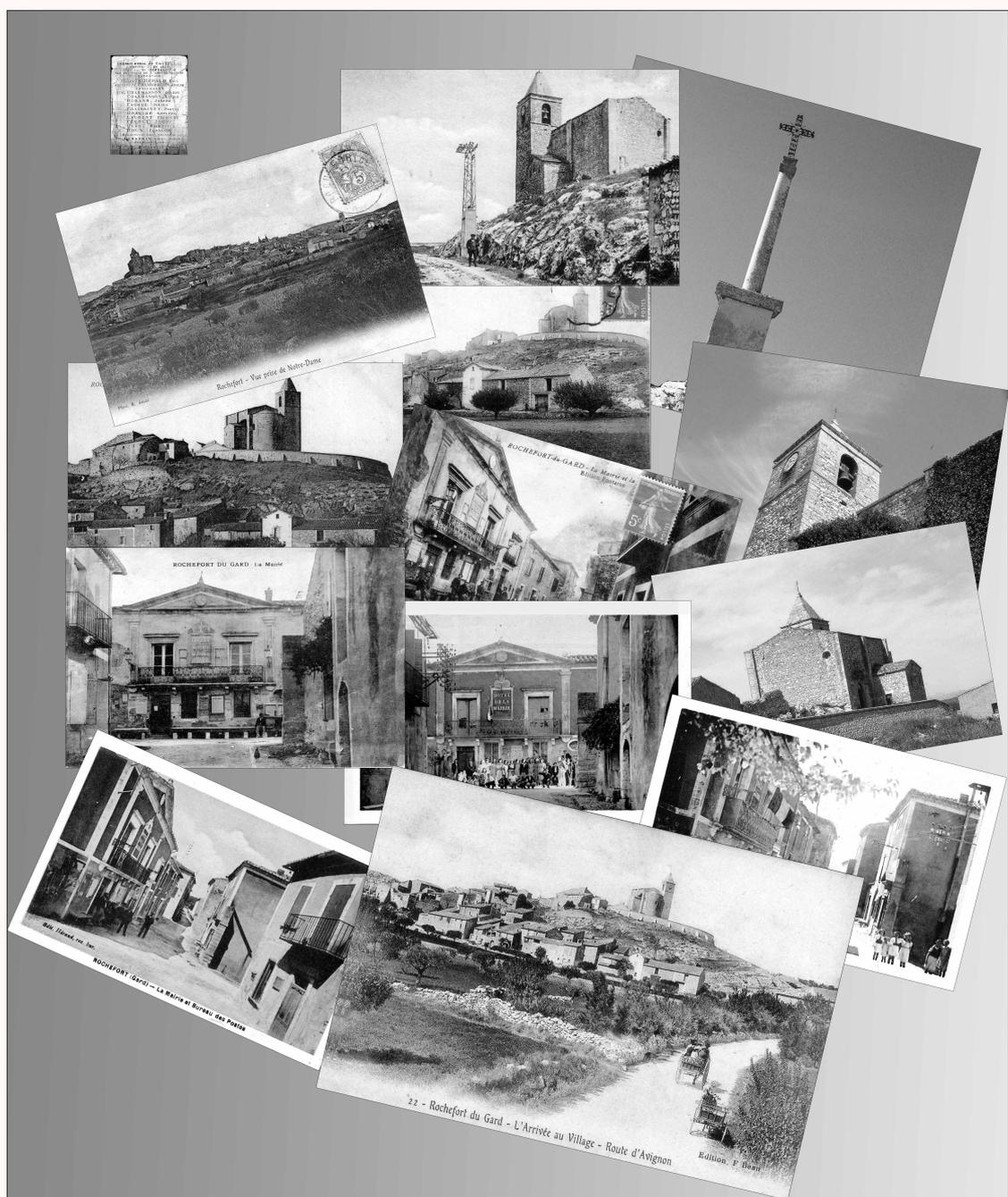


ROCAFORTIS EN IMAGES



Le Castelas, la vieille église.



Vous remarquerez cette erreur dans le texte : Rochefort (Vaucluse)

L'ancienne église paroissiale a la forme d'une croix latine ; elle fait partie de l'enceinte féodale et domine toutes les constructions de Rochefort. L'architecture en est pauvre et grossière; l'abside, unique débris épargné par les guerres du XVI^e siècle, présente seule une certaine élégance et offre les caractères dont sont empreints les premiers monuments du christianisme. Elle fut dédiée à saint Bertulphe (en patois, *Bardoux*), *abbé du monastère de Bobbio, en Italie. Rostaing, évêque d'Avignon, donna St-Bertulphe à St André de Villeneuve, l'an 1189.*

La chapelle qui touche la sacristie était consacrée au culte de saint Alzias, et celle de face à la Vierge. Son cimetière occupait l'éminence placée près de la source qui fournit les eaux au pays ; on y voit encore au milieu des vignes, les restes mutilés d'un oratoire témoin muet, mais pourtant éloquent, des grandes vicissitudes de la contrée.

L'an 1602, le 4 juin, les consuls protestèrent contre le pitancier de l'abbaye du monastère St André, de ce qu'il ne leur faisait point reconstruire leur église, et souffraient que le service divin eût lieu dans le cellier de la maison claustrale. L'affaire traîna en longueur jusqu'au 5 juin 1634, époque à laquelle on s'occupa des travaux ; l'érection du clocher fut comprise dans les réparations.

En 1623, nous trouvons une série d'ordonnances de Richelieu qui donnent l'ordre de démolir les fortifications des villages de la région ; l'ordonnance de la démolition des remparts de Rochefort reste introuvable ; après les guerres de religion, les fortifications de Rochefort, en état de ruines, n'ont certainement pas été relevées, l'ordonnance devenait inutile, par la suite il est fort probable que la majeure partie des ruines de l'ancien rempart finirent dans le clocher en 1650.

Historique des aménagements du Castelas

En 1586, suite aux guerres de religion l'église paroissiale et le château lui-même n'offraient guère que des ruines. Pour en sauver les restes, les consuls, conseillers, *bailhes*, et principaux habitants dudit lieu, se virent contraints d'invoquer la protection du roi et de Montmorency, promettant, par acte passé devant notaire, le 13 août 1586 :

« fidèlement garder et maintenir le fort et église du dit Rochefort, en l'obéissance du roy, sous le commandement de monseigneur le duc de Montmorency, pair et maréchal de France, gouverneur et lieutenant général, pour Sa Majesté, au présent pays de Languedoc, sans y recevoir les ennemis, à peine de rébellion et de désobéissance au roy et à y être punis comme rebellés, et selon que le cas le reconnaîtra, et les conseillers ont obligé leurs personnes et leurs biens pour l'exécution de la présente promesse que partage généralement toute la communauté de Rochefort soumise aux ordres du présidial. »

Visiblement les démarches précédentes n'ayant pas aboutis, en 1595, l'église paroissiale tombe toujours en ruines à cause de son ancienneté et des guerres de religion. Elle ne tarde pas à s'écrouler en partie. On projette de la reconstruire, et on demande au sieur Scipion Raybaud, prieur de Saint André et pitancier de Rochefort, de participer à la dépense.

Scipion Raybaud fait la sourde oreille. Les consuls et les habitants se font de plus en plus pressants. Raybaud s'obstine, refuse le prédicateur qu'il est tenu de fournir pendant le carême. Les habitants, pour l'en punir, exercent des représailles sur la dîme des raisins et défense est faite à qui que ce soit de charger les bêtes de somme des décimateurs.

Un procès s'en suit ; Raybaud assigne les consuls et les habitants à propos de la dîme, ceux-ci demandent, à propos de l'église l'assistance de l'Archevêque d'Avignon, qui en 1600 rend visite à Rochefort, et ordonne au prieur de faire plusieurs réparations de l'édifice. Rien n'est fait pendant plus de douze ans.



En 1613, l'Archevêque revient à Rochefort, le 1^{er} consul de l'époque, Gervais, proteste auprès de lui contre la conduite de Raybaud.

Le 21 janvier 1616, le prieur est assigné à comparaître .le jour même, devant l'official forain, pour être contraint à faire les réparations à l'église. Mais ce n'est que le 2 mai 1618 qu'on obtient l'ordonnance nécessaire.

En 1620, l'église menace de s'ébouler complètement, car rien n'a encore été fait. Enfin, Raybaud signe une convention par laquelle il s'engage à payer un tiers des réparations à faire. Mais il ne s'exécute pas et l'église croule le 8 décembre 1625.

Le 20 décembre, l'Archevêque d'Avignon enjoint à l'official de choisir un lieu pour célébrer l'office divin. On désigne une maison étroite.

En 1633, on vend des herbages à Rouvière Pelade pour le prix être employé à rétablir l'église, et l'on fait établir un devis.

M. Raybaud s'excuse toujours, ne s'exécute jamais ; il n'a que de belles paroles sans effet.

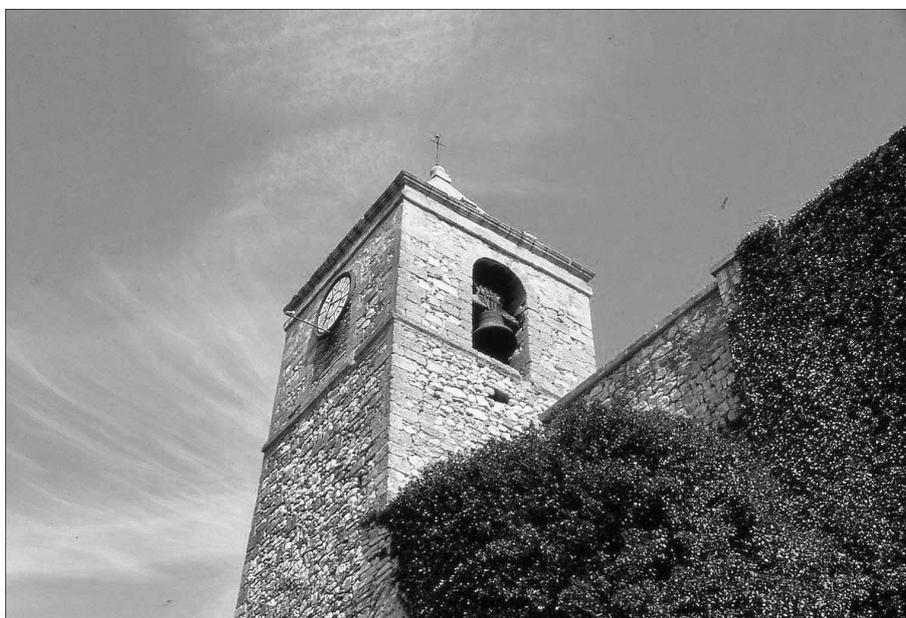
En 1634, le propriétaire retire la clé de la maison destinée au culte, et le service divin est interrompu. Alors, les consuls sont autorisés par l'intendant de Machaut à saisir, à leurs risques et périls les fruits de la pitance à défaut de paiement du tiers de l'église.

Le bail est enfin passé vers 1640, pour la reconstruction de l'église et la réédification de la voûte, à Claude Maigret, maçon, au prix de 950 livres.

Vers 1650, on construit le clocher.

En 1766, les 2 cloches de la vieille église, qui datent de la construction du clocher, sont refondues par M. Barbandy, fondeur à Nîmes. Celle du sud, fêlée, sera refondue en 1954, les parrains et marraines seront Maurice Fraysse et Bertille Langlade.

Le 19 décembre 1802, la Chapelle St Joseph est aliénée, le Castelas, ancienne église, redevient par défaut église paroissiale.



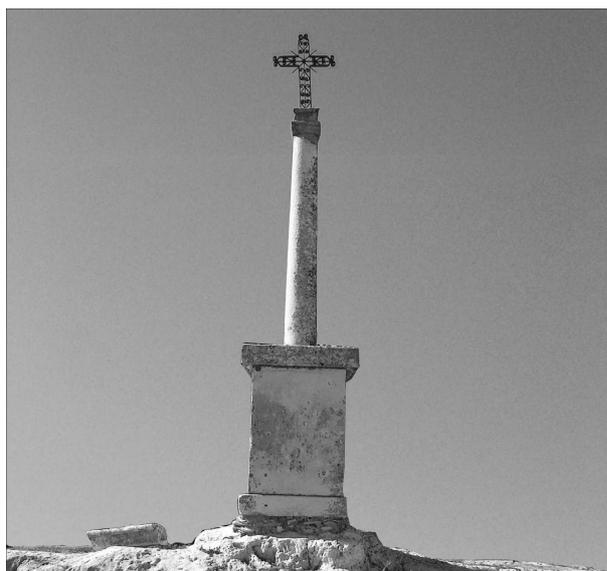
Le 10 février 1805, il est décidé de faire des réparations à l'escalier qui conduit à l'horloge et à la voûte de l'église. Le devis estimatif s'élève à la somme de 336 frs. L'excédent résultant du budget de la commune n'étant pas suffisant il est décidé de faire la vente d'une coupe de bois et le 23 août, de la même année Anselme Brunel d'Avignon fait un devis de 60 frs pour la réparation de l'horloge municipale, le 16 novembre le Préfet autorise cette réparation.



Devant de l'église avec une partie du mur construit en 1814.

Le 20 décembre 1814, des travaux sont réalisés au-devant de l'église (Castelas), construction de 14 mètres de muraille pour servir de parapet au-devant de l'église, enlèvement de rochers et autres objets.

Le 3 octobre 1815, Toulouse maire signale au Conseil Municipal que « *L'horloge marche fort mal faute de bonnes réparations, qu'il l'avait fait examiner par un horloger intelligent qui avait été d'avis qu'avec des réparations faites avec exactitude et intelligence elle fonctionnerait encore de longues années. Le Conseil considérant combien est nécessaire dans un pays un bon horloge que celui qui existe ne peut que plus aller s'il n'est entièrement réparé avec exactitude et intelligence...le devis s'élève à 300 frs* ». Le 15 février 1816 le Sous Préfet autorise cette réparation.



La croix du Castelas édifée en 1816, sous l'administration du maire, Paul Toulouse.

Le 6 avril 1830, une lettre du Sous Préfet au Maire de Rochefort nous donne des renseignements importants ; le sous préfet envisage la démolition du Castelas pour y construire la nouvelle église en projet : « *On demande la construction d'une nouvelle*

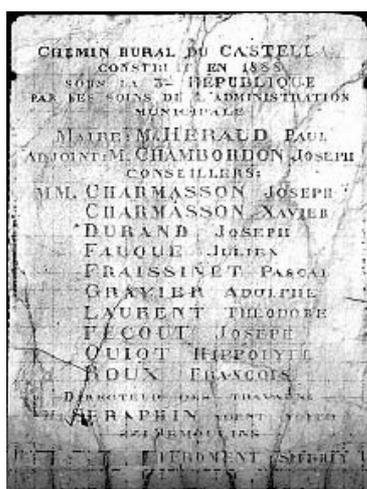
église, parce que l'église actuelle est d'un abord difficile et parce qu'elle ne peut aujourd'hui contenir la population. Cet édifice qui a su depuis un temps immémorial aux besoins des fidèles, monostant sa position, ne pourrait-il être agrandi, s'il est aujourd'hui trop étroit ? ne pourrait-on aussi le reconstruire s'il y a nécessité sur le même emplacement, et sur une plus grande dimension sauf à rendre les abords plus faciles. »

« *Le chemin des morts* » - En 1836 le maire prévoit la construction à peu de frais d'un accès plus direct de l'église au nouveau cimetière de la route d'Avignon mis en service en 1833, évitant ainsi à la dépouille mortelle la traversée du village.

« *C'est un chemin en escalier qui débute à l'est de l'Esplanade du Castelas, passe par l'impasse des charbonniers pour déboucher sur la rue sous le Barri. Cette dernière, actuellement bouchée, pourrait être aménagée à peu de frais et déboucher ainsi sur la nouvelle Esplanade du Castelas, l'ancien chemin des morts trouverait ainsi une vocation touristique comme dans cet autre village gardois, Camprieu.* »

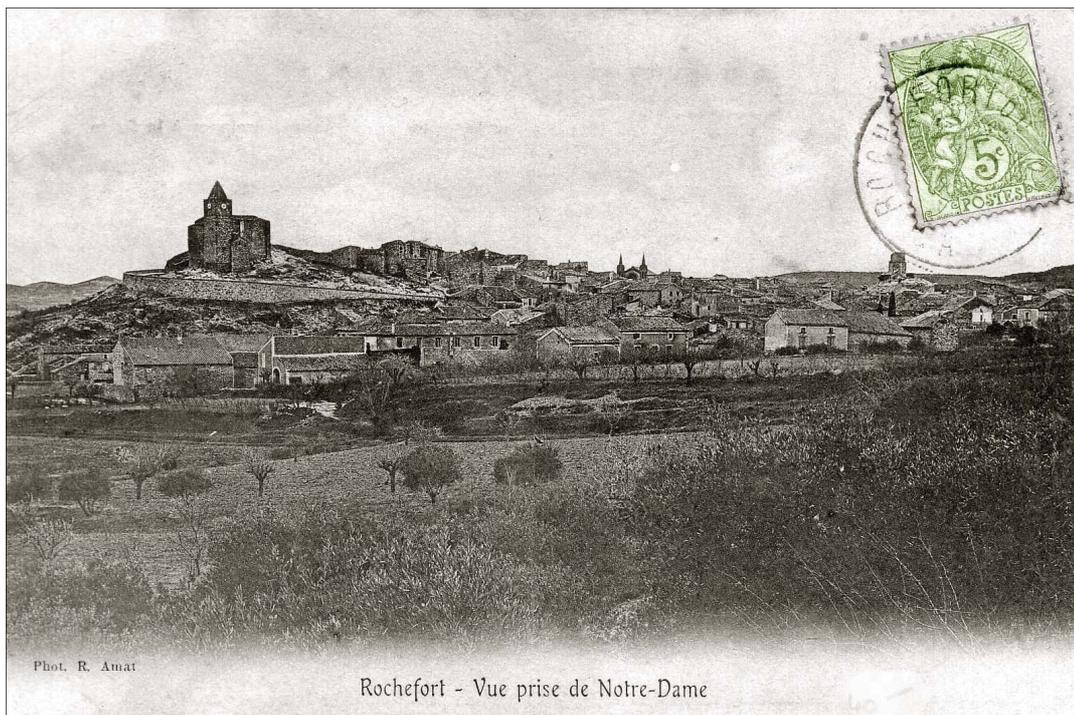
Le 1 août 1858, Valadier maire, un contrat d'entretien et de remise en état de l'horloge est signé pour une durée de cinq ans avec un horloger d'Avignon, Jean Louis Esparviers. En débutant le 1er janvier précédent, il a un effet rétroactif et couvre ainsi tous les travaux engagés. La montant total du contrat de 160 frs est payé d'avance.

Peu après la consécration de la nouvelle église du 11 avril 1849, le Castelas sera désaffecté, le 11 janvier 1863, Claude Valadier maire, Antoine Marin cultivateur à Rochefort prend l'adjudication de la ferme de l'ancienne église pour une durée de 5 ans au prix de 28 frs, une caution solidaire est donnée par Laget Joseph cultivateur à Rochefort. L'adjudicataire jouira seulement du rez-de-chaussée de cette église, il ne pourra faire aucun changement démolition, construction et percement sans le consentement exprès et par écrit de M. le Maire, il ne pourra non plus céder son droit sans le même consentement. L'adjudicataire laissera traverser ledit rez-de-chaussée de ladite église soit au « *clocheron* » soit à l'employé chargé de la conduite ou de l'entretien de l'horloge. Le 10 août 1873 suite à une nouvelle adjudication de bail, Jean Roux est preneur contre Antoine Marin ancien locataire. Durant cette période le monument servira de grenier à foin.



En 1887 sous l'administration du maire, Fauque André adjudication des travaux du chemin du Castellias, Froment Siffren prend l'adjudication moyennant un rabais de 26 % ce qui ramènera le coup final des travaux à 10172,07 francs, ces derniers seront rondement menés, les dates de paiement, 30 avril et 20 juillet 1888, ne correspondent pas à la réalité au début de l'année 1888, l'entrepreneur demandera un changement de dates.

« *Le maire figurant sur la plaque commémorant cet ouvrage n'est pas celui qui l'a enfanté, notre petite rubrique est là pour souligner cette anomalie. Sous l'administration du Maire Fauque, l'orthographe du Castellias prendra systématiquement deux L. Tout au long de nos lectures d'archives sont orthographe variera, alors Castelas ou Castellias ?* »



Le Castellans avant 1901, avec le mur de soutènement sans contreforts.

Le 14 novembre 1888, le maire présente au Conseil Municipal toutes les pièces justificatives relatives aux travaux de construction du chemin rural du Castellans, considérant que les travaux ont été exécutés conformément aux règles de l'art et suivant les prescriptions du devis et que l'entrepreneur a rempli ses engagements vis-à-vis de la commune, il approuve le décompte définitif concernant le règlement définitif de l'entreprise.



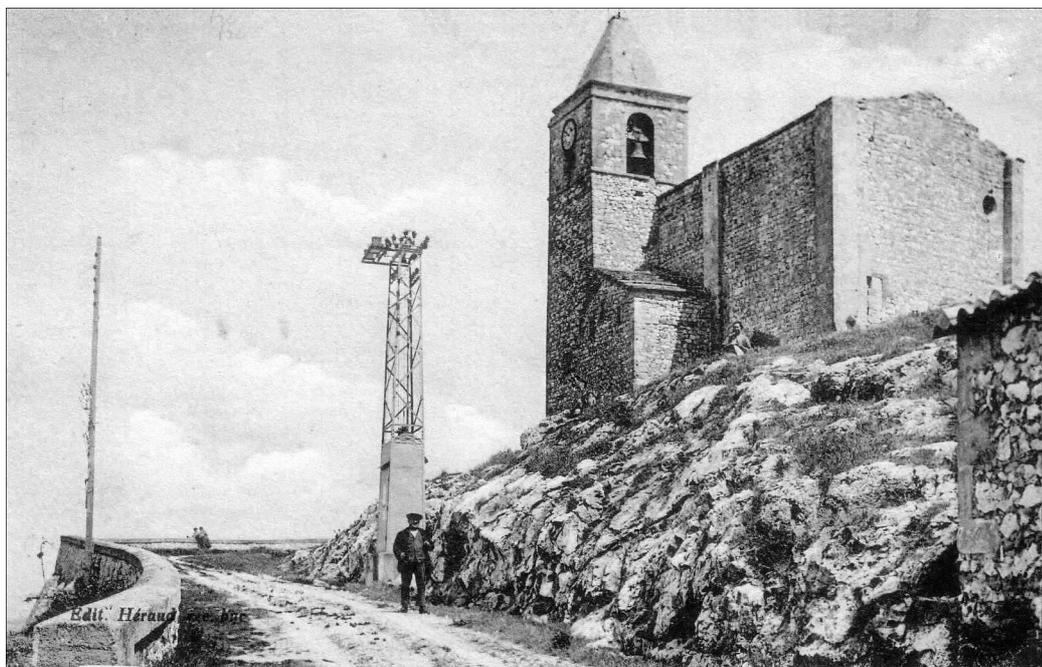
Mur du chemin du Castellans reconstruit en 1901, avec ses 12 contreforts.

Cette histoire ne s'arrêtera pas là, voici un mémoire de reconstruction du mur du chemin rural du Castellans daté du 19 mars 1901 :

À la suite des fortes pluies de janvier 1901, une portion du mur de soutènement s'est éboulée sur une longueur de 27 mètres environ. Le mur dont il s'agit n'avait pas une épaisseur suffisante pour soutenir les terres du chemin, étant donné qu'il n'y avait guère de mortier que sur le parement sa chute était presque inévitable. Il en serait de même des portions encore intactes si l'on ne faisait dès maintenant des travaux de consolidation.

Le projet que nous avons l'honneur de soumettre au conseil municipal de Rochefort prévoit la reconstruction de toute la portion écroulée avec des épaisseurs convenables, et, de plus, la construction d'une douzaine de contreforts pour renforcer les murs existants.

NOTA : Cette reprise du mur est très certainement due à une malfaçon, le constat n'en fait pas mention directement, mais il fait remarquer que seules les pierres de parement étaient liées par le mortier. L'entrepreneur ayant consenti un rabais de 26% a voulu récupérer sa remise en économisant le mortier et la main d'œuvre. En effet « rondement mené et évidemment bâclé, il se terminera avant les délais impartis. Mais la commune s'en tirera à bon compte, le coût de cette reprise de 1300 francs ne représente que la moitié de la remise consentie par l'entrepreneur 14 ans auparavant.



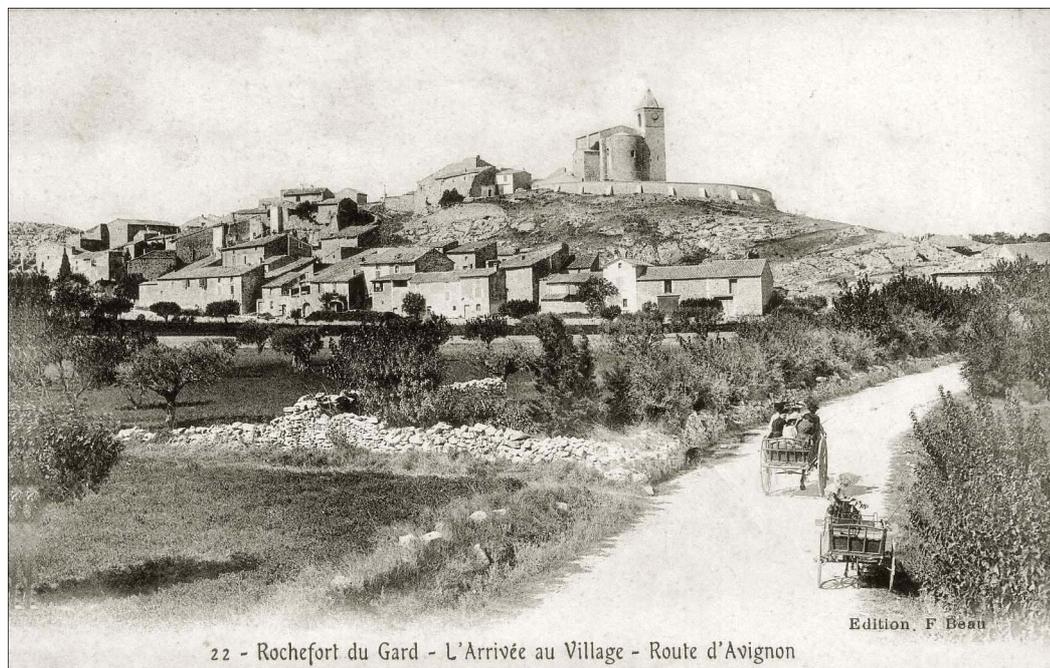
Carte postale du Castelas avec le transformateur, installé en 1928

En 1923, André Félix maire avait communiqué au Conseil son intention de faire dresser par la Compagnie Sud électrique un devis approximatif d'électrification de la commune. Il signale que les communes voisines ont déjà commencé cette démarche.

Le 28 janvier 1927, le projet de l'électrification des communes de Rochefort, Saze, Domazan Estézargues et Thézières par Sud Electric est finalisé. Les travaux seront réalisés et la mise en électricité du village se fera dans le courant de l'année 1928.

Le projet d'électrification initial s'arrêtait à la Bégude et ne comprenait pas le secteur de la grange Frichet, une première demande de prolongement trop onéreuse est rejetée, elle s'élevait à 49400 frs, un deuxième projet consistant en la prolongation de la ligne haute tension jusqu'à la Grenouillère, soit 1200 mètres environ de

longueur pourrait atteindre le résultat désiré avec une dépense moins élevée soit 18000 frs. Le Conseil invite l'ingénieur à se pencher sur ce projet, un montant des dépenses pris en charge par la Commune pourrait être examiné par le Conseil. Le 22 octobre ces détails parviennent enfin au Conseil, la commune aura à sa charge 39% de la somme de 18000 frs, soit 7020 frs, « *devant cette proposition si juste qui vient de lui être soumise* », le conseil décide de voter cette somme pour l'extension du réseau et prie l'autorité supérieure de l'accepter.



22 - Rochefort du Gard - L'Arrivée au Village - Route d'Avignon

Entrée de Rochefort, route d'Avignon, avant 1938.

La route d'Avignon sera élargie à l'occasion de la visite du Président de la République. Cet événement sera décrit dans le cahier des délibérations municipales, en voici le texte ci-dessous.

Le 31 juillet 1938, sous l'administration de Vincent Dubec maire, M. Lebrun, Président de la République, venu en Avignon pour la fête des vins de France, traverse notre commune. Le cortège officiel après être passé par Châteauneuf du Pape, Roquemaure et Tavel arriva à midi dix au bas du village abondamment pavoisé. M. Lebrun descendit de voiture avec M. Martin Préfet du Gard. Il fut salué par M. Vincent Dubec Maire, qui lui présenta M. Guigue Théodore Adjoint, et le Conseil Municipal ainsi que M. Fauque Léon, grand mutilé, l'instituteur et les institutrices avec les enfants des écoles communales et libres, M. l'Abbé Hébrard curé et toute la population qui était venue acclamer le chef de l'État. Une gerbe de fleurs fut alors offerte à M. le Président Lebrun, par un jeune écolier Guigue Roger, fils de l'adjoint, escorté des jeunes Fauque Irène et Paul enfants du grand mutilé de la guerre 1914-1918. M. Lebrun remercia et félicita M. Dubec Vincent Maire pour l'accueil sympathique que lui faisait la population de Rochefort du Gard. Il adressa quelques paroles aimables à M. Fauque Léon salua la population et partit au milieu des acclamations de tous.

La Mairie, ex Chapelle St Joseph.



1 - Carte postale Mairie.

Cette chapelle transformée au début des années 1820 en hôtel de ville servira d'école et de logement pour l'instituteur communal jusqu'au début de la troisième république. Sa construction date que de l'an 1734, époque à laquelle Pierre Palejay, bourgeois du pays, la fit bâtir, en remplacement de la vieille église (*Castelas*) devenue vétuste et peut commode d'accès. On utilisera des pierres de l'ancien château pour la construire.

Le milieu de la voûte de la salle des délibérations porte une pierre qui constate sa fondation. Elle représente un petit écusson ayant deux lettres PP placées en sautoir sur une petite croix, et tout autour les quatre chiffres formant 1734, au-dessus l'ancienne porte d'entrée de la chapelle, on remarque les deux lettres PP sur la grille en fer forgé

Le 23 février 1779, adjudication est donnée au sieur Bernard pour construire dans les trois mois une tribune dans l'église de la communauté, « *la chapelle St Joseph* ».

Dimanche 31 janvier 1790, dans la chapelle St Joseph, église paroissiale a lieu une assemblée générale des habitants actifs de la communauté de Rochefort, en vertu des lettres patentes du roi pour la constitution de la municipalité. La convocation est faite par les sieurs Louis Laurent premier Consul et Jacques Valadier second Consul ; le sieur Jacques Marie Amable Sicard, greffier Consulaire expose les raisons de cette convocation. Un président, un secrétaire et des scrutateurs sont élus, la séance est renvoyée au 2 février.

Le samedi 2 février 1790, élection du Maire, c'est Jacques Jaume qui sera élu, un nouveau vote désigne 5 officiers municipaux, Nicolas André, Pierre Pujolas, Pierre Héraud, Louis Boulaire et Nicolas Turion jeune. Un troisième vote désigne Jean François Moulin comme procureur de la Commune. Le dimanche 7 février élections des notables de la commune pour former, avec les officiers, le Conseil Général de la

Commune : Dom Cartier Jean-Baptiste (*bénédictin*) prieur de Notre-Dame, messire Laurent Delorme, curé du dit lieu, Pierre Roux maçon, Louis Gravier tisserand, Simon Chabert fils à Jean, Claude Boutin, Barthélémi Piquet ménager, le sieur Placide Palejay, Jean Blanc, François Chambon, Jacques Laget, Hilaire Laget ménager. Il est précisé dans ce document que le village comptait plus de 600 âmes.



2 - Carte Postale Mairie

Le 14 janvier 1803, M. Crousier maire et son conseil suite à la délibération municipale du 19 décembre 1802 demandant l'aliénation de la chapelle St Joseph, précise au sous-préfet qu'il y a dans cette commune un autre édifice dévoué au culte, consacré depuis longtemps, en conséquence l'aliénation de la Chapelle St Joseph n'est en aucune manière préjudiciable au culte ni à rien d'autre chose. Le Conseil municipal attend donc du sous-préfet qu'il fera tout ce que la loi permet pour faire obtenir à cette commune de Rochefort l'aliénation de l'église St Joseph qui avec peu de réparations peut être transformée en Salle du Conseil Municipal et en logement pour l'instituteur public.

« L'aliénation sera prononcée, mais ce bâtiment jugé trop important par le sous-préfet sera vendu à un particulier quelques mois plus tard, la maison commune et le logement de l'instituteur seront logés dans une maison située montée du Castelas, nous en parlons ci-dessous.

Quelques années plus tard la Chapelle morcelée en deux lots sera rachetée par la municipalité pour en faire de façon définitive la Maison Commune qui existe encore de nos jours. »

Le 18 juillet 1803, soumission faite par le citoyen Crousier de la commune de Rochefort, d'acquérir de la république une vieille chapelle dite de St Joseph, située dans la commune de Rochefort, confrontant au levant, au nord et du midi la rue, du couchant le sieur André Héraud (*berger*).



3 - Carte Postale Mairie

Le 8 octobre 1815, Toulouse maire, projet d'achat de 2 maisons (*Joseph Crousier « 2800fr » et François Lahondès « 1400fr »*) pour servir de maison commune, salle du Conseil, mairie, archives, bureau de bienfaisance, instituteur primaire et logement du garde champêtre. « *L'administration ayant refusé le projet de 1803, qui consistait à transformer la Chapelle St Joseph en maison commune, quelques mois plus tard, c'est Joseph Crousier qui l'achètera. Par la suite il cédera le choeur de la chapelle à François Lahondès. Avec ce rachat, nous assistons à l'incohérence de la nouvelle administration révolutionnaire.* »

Le 4 mars 1817, Toulouse maire, acte notarial pour l'achat des maisons de François Lahondès (*un tiers côté levant*) et Joseph Crousier agriculteur à Rochefort (*deux tiers, côté couchant*) pour la construction de la maison commune. Immeuble confrontant du levant la rue, couchant Bertulphe Héraud, côté bise la rue de Pousqueyras et du midi Jean Privas, ruelle entre eux. Le 3 septembre 1817, un plan d'aménagement de ce bâtiment est dressé, il aura 3 niveaux et dans le bâtiment devenu maison, un petit logement sera réservé à l'instituteur, dans les années 1950-60 ce sera le secrétariat de mairie.

Le 25 juillet 1825, Toulouse maire, devis estimatif pour l'établissement d'une école primaire, d'après les méthodes d'enseignement mutuel. Dans ce descriptif, un élément surprenant pour nous adeptes d'une société de gaspillage et consommation effrénée, les anciens nous donnent là un véritable cours de recyclage.

- Les planchers seront démolis, les matériaux bien conservés seront employés à la construction des pupitres, bancs table et estrade de maître, et autres meubles...
- Les soliveaux ainsi que les poutres seront changés et mis au logement du maître...
- Le logement du maître sera réparé, la cuve vinaire sera démolie, les pierres seront employées pour paver la chambre à coucher du maître...
- La cage de l'escalier sera élevée à la hauteur de soixante-cinq centimètres au-dessus du pavé tout autour et avec les pierres de la démolition des murs...

Une description savoureuse des pupitres d'écoliers nous est donnée : Il sera construit neuf pupitres avec leurs bancs, ils seront portés sur trois pieds rassurés avec deux croisières, les pieds seront en bon assemblage et en bois de pin très dur. Ils seront fixés au pavé par le moyen de 6 pattes en fer de la longueur de vingt centimètres. Les dessus des pupitres et des bancs seront faits avec les planches provenant de la démolition. Ils porteront d'un côté un télégraphe et un porte-tableau et ils auront du côté opposé un tiroir de toute la largeur du pupitre et il sera cloué sur le devant un liteau pour retenir l'ardoise et une rainure sur le derrière pour y entreposer le crayon, les pupitres et les bancs auront trois mètres cinq centimètres (neuf pieds, quatre pouces) les pupitres vingt-cinq centimètres de largeur (neuf pouces) et le banc dix neuf centimètres (sept pouces) de largeur. Prix estimé à 10 frs pièce, le tout 90 frs.

Le 6 septembre l'autorisation du Sous Préfet est donnée. « *Sauf erreur de ma part, le télégraphe disposé sur les pupitres est un modèle miniature, ce dernier était alors en plein développement dans l'hexagone. Étant un moyen de communication stratégique, il fallait former des jeunes opérateurs, les plus doués étaient repérés et recrutés par l'administration.* »

Le 15 janvier 1821, réception des travaux de l'école publique Bertulphe Jaume adjoint au Maire et le 22 février, autorisation du Sous-Préfet, pour un ouvrage supplémentaire de 62,20 frs réalisé à l'école gratuite d'enseignement mutuel de la commune. Parmi les ouvrages supplémentaires une inscription au fond de la classe, face à l'estrade du maître, encadrée avec du bleu royal, son texte : « Monseigneur Le Duc de Bordeaux l'espoir de la France, est né le 29 septembre 1820 », sont coût 10 frs.



4 - Carte postale Mairie

Le 20 juin 1821, sous l'administration du maire Jean Guigue, devis de 1400 frs, pour l'horloge de la maison commune, l'autorisation de la préfecture est donnée le 13 novembre.

Vous remarquerez l'heure identique « 4h05 » marquée par l'horloge sur les cartes postales 4 et 5, pourtant 25 ans minimum les séparent !!!

Le 28 février 1857, un projet, dressé par l'architecte Bègue, de travaux importants dans le bâtiment de la maison commune est approuvé le 20 août 1857 par le sous-préfet, ce bâtiment sur 3 niveaux, garderait son rez-de-chaussée occupé par l'école, le premier étage fournirait les diverses pièces de la Mairie, le second niveau sous les toits servira pendant un temps aux archives.



5 - Carte Postale Mairie

En 1927 des travaux seront effectués sur la façade de la Mairie, c'est une entreprise de maçonnerie de Rochefort, Eugène Mayard qui est chargée d'exécuter cette restauration.

Nous voyons sur la carte postale Mairie n° 4, l'état antérieur de l'enduit avec de part et d'autre du panneau « HOTEL DE LA MAIRIE » les lettres R et F, elles ne figurent plus sur la carte postale n° 5, postérieure aux travaux, l'enduit plus foncé est teinté couleur ocre.

Eugène Mayard réalisera ce travail en 15 jours avec l'aide d'un manœuvre, pour cela il utilisera 22 sacs de chaux ordinaire et 6 sacs de ciment et 30 doses de couleur ocre, le montant total de la facture des travaux datée du 6 août 1927 s'élèvera à 1308 francs.

-oOo-